

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SAINTES - 1708 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/09/2024 - 5169 - 2019 B 00866 - 880 120 258 - 17 Auto Sport

Déposé le 19/09/2024
N° RCS 2019 B 866
N° SIRET 5169

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 31/12/2023

SAS au capital de 10 000 € (dix mille euros)

dont le siège social se situe : ZA de la queue l'âne, 10 rue Gustave Eiffel 17200 Saint Sulpice de Royan

inscrite au RCS de SAINTES sous le numéro 880 120 258

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 14/09/2024 à ST SULPICE DE ROYAN

L'assemblée est présidée par MME DESFRESNE Colette, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Associés présents

Sont présents ou représentés, et ont signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

- MME DESFERSNE Colette, détenant 7000 part(s) sociale(s)
- M. BERNIER Jonhatan détenant 1000 part(s) sociale(s)

Cet ensemble représentant 5 % et plus du capital, condition requise par les statuts de la société, l'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires.

Documents soumis à l'assemblée

Les documents et rapports suivants ont été soumis à l'assemblée lors de la convocation, et sont mis à sa disposition pour l'assemblée générale :

- Les statuts de la sociétés
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe, liasse fiscale)

Ces pièces ont bien été communiquées dans les délais légaux avant la date de la présente réunion.

Lecture du rapport spécial du Président

Lecture est donnée du rapport du Président de séance, et le cas échéant du rapport du Commissaire aux comptes.

L'assemblée prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

DC 33

Ordre du jour

Plus personne ne demandant plus la parole, sont mises aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
- l'affectation du résultat de l'exercice

Résolution 1 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

L'Assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes annuels de la société tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution 2 - Affectation des résultats

L'assemblée générale prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de **59 489 €** (*Cinquante-neuf-mille-quatre-cent-quatre-vingt-neuf euros*). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

*Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2023 aux autres réserves, portant le solde de ce compte à **179 610,24€** au crédit.*

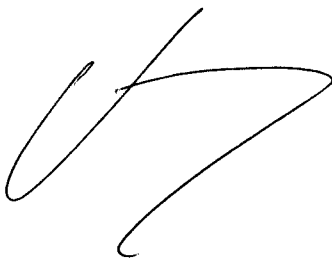
Il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance.

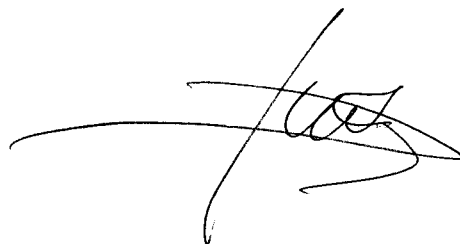
De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à St Sulpice de Royan, le 14 septembre 2024 en 2 exemplaires.

Mme DEFRESNE



M.BERNIER



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 17 AUTO SPORT
10 RUE GUSTAVE EIFFEL
17200 ST SULPICE DE ROYAN

relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 11 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 043 782 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	3 404 758 Euros
- Résultat net comptable,	59 489 Euros

Fait à ST GEORGES DE DIDONNE
Le 09/08/2024

MME MICHELON LAETITIA
EXPERT COMPTABLE

Certifié conforme à l'originale
Par M^e Despres Cadotte



SAS 17 AUTO SPORT

10 RUE GUSTAVE EIFFEL

17200 ST SULPICE DE ROYAN

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Pages
- Attestation des comptes	1
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Détail des comptes bilan actif passif	4 à 6
- Compte de résultat	7 et 8
- Détail Compte de résultat	9 à 11
- Annexe	12
<u>DOSSIER FISCAL</u>	
- Liasse 2065	13 et 14
- Liasses 2050 à 2059-F	15 à 34
<u>DOSSIER DE GESTION</u>	
- Soldes intermédiaires de gestion	35
- Equilibre financier	36
- Du résultat à la trésorerie	37
- Ratios	38
- Ratios de rentabilité et de structure	39
<u>AUTRES ETATS</u>	
- Etat des Immobilisations	40
- Etat des Emprunts	41 à 40

AUDIENCE ATLANTIQUE

4 RUE JEAN MONNET

17110 ST GEORGES DE DIDONNE

05 46 05 28 55

CO B3

SAS I7 AUTO SPORT

10 RUE GUSTAVE EIFFEL

17200 ST SULPICE DE ROYAN

COMPTES ANNUELS

AUDIENCE ATLANTIQUE
4 RUE JEAN MONNET

17110 ST GEORGES DE DIDONNE
05 46 05 28 55

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	890	890					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	14 208	5 998	8 210	11 053	2 843	25.72	
	Autres immobilisations corporelles	110 143	43 996	66 146	75 686	9 540	12.60	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	144		144	144				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	3 735		3 735	3 735				
Total II	129 120	50 885	78 235	90 618	12 383	13.67		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	779 393		779 393	1 300 767	521 374	40.08	
	Avances et acomptes versés sur commandes	800		800		800		
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	58 876		58 876	195 720	136 844	69.92	
	Autres créances	17 737		17 737	9 929	7 808	78.64	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	108 741		108 741	178 606	69 865	39.12		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	965 547		965 547	1 685 022	719 475	42.70		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 094 667	50 885	1 043 782	1 775 640	731 858	41.22		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

3 735

CD BT

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	10 000		10 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Autres réserves	120 121		87 747		32 374	36.90
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	59 489		32 374		27 115	83.75
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	190 610		131 121		59 489	45.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	50 378		70 162		19 784	28.20
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	120 762		171 391		50 629	29.54
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	183 388		224 610		41 222	18.35
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	383 566		1 102 944		719 379	65.22	
Dettes fiscales et sociales	60 524		65 301		4 777	7.31	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	54 553		10 110		44 443	439.61	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	853 172		1 644 519		791 347	48.12
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 043 782		1 775 640		731 858	41.22

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

802 822 1 644 519

CD

BS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
CONCESS.BREVETS LICENCES	890	890		
AMORT.CONC.BREVETS LICENC	890	890		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	8 210	11 053	2 843	25.72
MATERIEL ET OUTILLAGE	14 208	14 208		
AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE	5 998	3 155	2 843	90.10
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	66 146	75 686	9 540	12.60
INSTAL./AGENC.DIVERS	93 676	93 676		
MATERIEL DE TRANSPORT	16 467	15 041	1 426	9.48
AMORT.AG.CONS.DIVERSES	28 768	19 392	9 376	48.35
AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	15 229	13 639	1 590	11.66
AUTRES PARTICIPATIONS	144	144		
TITRES DE PARTICIPATION	144	144		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 735	3 735		
DEPOTS ET CAUTIONS	3 735	3 735		
Total II	78 235	90 618	12 383	13.67
MARCHANDISES	779 393	1 300 767	521 374	40.08
STOCKS DE MARCHANDISES	779 393	1 300 767	521 374	40.08
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	800		800	
FOURN.ACPTES S/COMMANDES	800		800	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	58 876	195 720	136 844	69.92
CLIENTS	58 876	195 720	136 844	69.92
AUTRES CREANCES	17 737	9 929	7 808	78.64
FOURNISSEURS	1 882	2 031	149	7.34
TVA DEDUCT.S/ACHATS		3 274	3 274	100.00
TVA DEDUCT.S/FRAIS GENER.	0	219	218	99.87
CREDIT DE TVA		3 186	3 186	100.00
TVA COLLECTEE	0		0	
TVA A REGULARISER	15 012	1 219	13 793	NS
TVA S/FACT.NON PARVENUES	842		842	
DISPONIBILITES	108 741	178 606	69 865	39.12
BANQUE POPULAIRE	103 511	176 966	73 455	41.51
CAISSE	5 230	1 640	3 590	218.87
Total III	965 547	1 685 022	719 475	42.70
TOTAL GENERAL	1 043 782	1 775 640	731 858	41.22

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAL	10 000	10 000		
CAPITAL	10 000	10 000		
RESERVE LEGALE	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE	1 000	1 000		
AUTRES RESERVES	120 121	87 747	32 374	36.90
AUTRES RESERVES	120 121	87 747	32 374	36.90
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	59 489	32 374	27 115	83.75
Total I	190 610	131 121	59 489	45.37
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	50 378	70 162	19 784	28.20
16400000	35 249	45 106	9 858	21.85
EMPRUNT 1(LT)ETAB.CREDIT	15 101	25 056	9 955	39.73
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	29		29	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	120 762	171 391	50 629	29.54
C/C MR BEAUSSART	79 230	77 791	1 438	1.85
C/C ME DEFRESNE	7 058	26 600	19 542	73.47
C/C MR BERNIER	34 474	67 000	32 526	48.55
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	183 388	224 610	41 222	18.35
CLIENTS ACPTE S/COMMANDE	183 388	224 610	41 222	18.35
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	383 566	1 102 944	719 379	65.22
FOURNISSEURS	378 513	1 102 944	724 431	65.68
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	5 052		5 052	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	60 524	65 301	4 777	7.31
PERS.REMUNERATIONS DUES	1 040	4 209	3 169	75.29
PART.SAL.COMPTES COURANTS	36 598	49 049	12 451	25.39
CONGES A PAYER	8 546	7 107	1 439	20.25
SECURITE SOCIALE	2 024	1 896	127	6.72
IRP AUTO (880120258)	205	57	148	260.16
TAXE APPRENTISSAGE	53		53	
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	1 540		1 540	
PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	29	35	7	19.12
ETAT IMPOTS S/BENEFICES	6 405	779	5 626	722.21
ETAT TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIR	0	219	218	99.87
ETAT TAXES SUR C.A. A DECAISSE	1 829		1 829	
TVA DEDUCT.S/ACHATS	0		0	
ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 591	1 581	10	0.63
TAXE D'APPRENTISSAGE	189	189		
FORMATION CONTINUE	475	179	295	164.58
AUTRES DETTES	54 553	10 110	44 443	439.61
CLIENTS	11 530	10 110	1 420	14.05
CLIENTS AUTRES AVOIRS	42 996		42 996	
INTERETS COURUS	27		27	
Total IV	853 172	1 644 519	791 347	48.12

00 BS

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des provisions	12
Etat des échéances des créances et des dettes	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de faits caractéristiques sur l'exercice

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événements significatifs postérieurs à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

SAS 17 AUTO SPORT
10 RUE GUSTAVE EIFFEL
17200 ST SULPICE DE ROYAN

DOSSIER FISCAL

AUDIENCE ATLANTIQUE
4 RUE JEAN MONNET

17110 ST GEORGES DE DIDONNE
05 46 05 28 55

CD

B5

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 17 AUTO SPORT		10 RUE GUSTAVE EIFFEL	
SIRET	8 8 0 1 2 0 2 5 8 0 0 0 2 0	17200 ST SULPICE DE ROYAN	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	Bénéfice imposable au taux normal	34 121	Déficit
--------------------------	--------	--	-----------------------------------	--------	---------

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom	
NIF	

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom
	NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON

Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AUDIENCE ATLANTIQUE 4 RUE JEAN MONNET 17110 ST GEORGES DE DIDONNE Tél: 05 46 05 28 55			
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	
		Signature	

Examen de conformité fiscale (ECF)

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 10 RUE GUSTAVE EIFFEL 17200 ST SULPICE DE ROYAN Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 8 0 1 2 0 2 5 8 0 0 0 2 0 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		N-1		
				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	890	AG	890			
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	14 208	AS	5 998	8 210	11 053	
	Autres immobilisations corporelles	AT	110 143	AU	43 996	66 146	75 686	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations		CU	144	CV		144	144	
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	3 735	BI		3 735	3 735	
	TOTAL (II)	BJ	129 120	BK	50 885	78 235	90 618	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens		BN		BO				
En cours de production de services		BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT	779 393	BU		779 393	1 300 767	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	800	BW		800		
CREANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	58 876	BY		58 876	195 720
		Autres créances (3)	BZ	17 737	CA		17 737	9 929
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	108 741	CG		108 741	178 606	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	965 547	CK		965 547	1 685 022	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 094 667	1A	50 885	1 043 782	1 775 640		
Revois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		
				3 735		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	10 000	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	120 121	87 747	87 747	
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	59 489	32 374	32 374	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	190 610	131 121	131 121	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	50 378	70 162	70 162	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	120 762	171 391	171 391	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	183 388	224 610	224 610	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	383 566	1 102 944	1 102 944	
	Dettes fiscales et sociales	DY	60 524	65 301	65 301	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	54 553	10 110	10 110		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)	EC	853 172	1 644 519	1 644 519		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 043 782	1 775 640	1 775 640		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Ecart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	802 822	1 644 519	1 644 519		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT

Néant *

(Ne pas reporter le montant des virements)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Quotidia

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.		TOTAL I	CZ	D8	D9		
		TOTAL II	KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains		KG	74 000	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre <input type="checkbox"/> Dont Composants L9	KJ	342 192	KK	KL	
		Sur sol d'autrui <input type="checkbox"/> Dont Composants M1	KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions * <input type="checkbox"/> Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels <input type="checkbox"/> Dont Composants M3	KS		KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV		KW	KX	
		Matériel de transport *	KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	17 010	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL	LM		
	TOTAL III	LN	433 202	LO		LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T	
		Autres participations	8U		8V	8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V		
TOTAL IV		LQ		LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	433 202	ØH	ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		à poste		1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.		TOTAL I	IN	CO	DO	D7			
		TOTAL II	IO	LV	LW	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	74 000	LZ	74 000	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	342 192	MC	342 192	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS	MG	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU	MM	MN		MO		
		Matériel de transport	IV	MP	MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS	MT	17 010	MU	17 010	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA		NB			
	Avances et acomptes	NC	ND	NE		NF			
	TOTAL III	IV	NG	NH	433 202	NI	433 202		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW			
		Autres participations	1Ø	ØX	ØY	ØZ			
Autres titres immobilisés		11	2B	2C	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		12	2E	2F	2G				
TOTAL IV		13	NJ	NK	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	ØK	ØL	ØM	433 202	433 202		

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT

Néant ***CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	6 825	PN		PO		PQ	6 825
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 537	QM		QN		QO	1 537
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	8 362	QV		QW		QX	8 362
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	8 362	QP		QQ		QR	8 362

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst.gales.agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO			
TOTAL III										
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros.

AUDIENCE ATLANTIQUE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O5
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Handwritten marks: a circle and the letters 'BS'.

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	3 735	UV	3 735	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	58 876		58 876					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 855		15 855				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		1 882		1 882				
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX		VT	80 347	VU	80 347	VV			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	15 300						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	15 300						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	29		29						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	383 566		383 566						
Personnel et comptes rattachés		8C	46 184		46 184						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 822		3 822						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	6 405		6 405						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 830		1 830						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 284		2 284						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	120 762		120 762						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	54 553		54 553						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	619 434	VZ	619 434						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

CD

B5

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :										
				3	1	1	2	2	0	2	3			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	59 489					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX						XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											Y7	14 905	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WI	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)									I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									WN		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ	2 227	
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3			
TOTAL I											WR	76 621		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A						WW			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												XB		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											I6		
	Majoration d'amortissement *											WZ		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		QV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			XZ	
Bassin urbain à dynamiser (art.44 quaterdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC			ZY			
Bassin urbain à dynamiser prioritaire (art.44 septdecies)			Zone de développement prioritaire (art.44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			XD			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI				XG			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL											XH			
TOTAL II											XI	76 621		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI						XJ				
		déficit (II moins I)												
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)											XN	76 621		

CO BS

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	32 374		Dividendes		ZE			32 374			
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG							
	TOTAL I	OF	32 374			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH			32 374			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	134 912		107 756					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	47 974		44 299					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	5 501		1 226					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	21 275		437					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	88 363		86 440					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZI	298 025		240 159					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 591		2 209					
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	23 367		4 460					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	24 958		6 669					
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	87 726		64 526					
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	56 164		48 561					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH											
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

CD *BS*

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19%	15% ou 12.8%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))		(A)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))			(B)	(ventilation par taux)		(C)
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (1)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CO

BS

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
①	②	③		④	⑤	⑥
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

00 35

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Handwritten marks: a signature and the number 35.

Désignation de l'entreprise : SAS 17 AUTO SPORT		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	0
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	3 404 758
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	3 404 758
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	94
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	1 263
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	1 357
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		ON	2 553 965
Variation négative des stocks		OQ	521 374
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	91 825
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	41
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	3 167 206
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		OG	238 909
(total 1 + total 2 - total 3)			
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	238 909
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	3 404 758
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2023
		GZ	31/12/2023
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

00 35

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt
[]

1
1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 2 3] N° SIRET [8 8 0 1 2 0 2 5 8 0 0 0 2 0]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SAS 17 AUTO SPORT]

ADRESSE (voie) [10 RUE GUSTAVE EIFFEL]

CODE POSTAL [17200] VILLE [ST SULPICE DE ROYAN]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	10 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
	BEAUSSART MICHEL		20.00	2 000
Adresse : N° [48] Voie [RUE LEPIC]				
Code postal [75018] Commune [PARIS] Pays [FR]				
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N° [] Voie []				
Code postal [] Commune [] Pays []				
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N° [] Voie []				
Code postal [] Commune [] Pays []				
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N° [] Voie []				
Code postal [] Commune [] Pays []				

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Mme	DEFRESNE	COLETTE		70.00	7 000
Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []					
Adresse : N° [1] Voie [RUE CHEZ MOUNIER]					
Code postal [17120] Commune [GREZAC] Pays [FR]					
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
M	BERNIER	JONATHAN		10.00	1 000
Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []					
Adresse : N° [7] Voie [RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU]					
Code postal [95320] Commune [ST LEU LA FORET] Pays [FR]					

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(Signature)

B3

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

(1)

Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 2 3]

N° SIRET [8 8 0 1 2 0 2 5 8 0 0 0 2 0]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SAS 17 AUTO SPORT]

ADRESSE (voie) [10 RUE GUSTAVE EIFFEL]

CODE POSTAL [17200] VILLE [ST SULPICE DE ROYAN]

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE [P5]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

[Signature]

BJ

SAS 17 AUTO SPORT

10 RUE GUSTAVE EIFFEL

17200 ST SULPICE DE ROYAN

DOSSIER DE GESTION

AUDIENCE ATLANTIQUE

4 RUE JEAN MONNET

17110 ST GEORGES DE DIDONNE

05 46 05 28 55

AD

BJ

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 Nbj CA	31/12/2022	12 Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT						
Capital et réserves	131 121	13.86	98 747	11.70	32 374	32.79
Résultat de l'exercice	59 489	6.29	32 374	3.84	27 115	83.75
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	190 610	20.15	131 121	15.54	59 489	45.37
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées	50 378	5.33	70 162	8.32	19 784	28.20
Groupes et associés	120 762	12.77	171 391	20.31	50 629	29.54
CAPITAUX PERMANENTS	361 751	38.25	372 675	44.17	10 924	2.93
Actif net immobilisé	78 235	8.27	90 618	10.74	12 383	13.67
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
FONDS DE ROULEMENT	283 516	29.98	282 057	33.43	1 459	0.52
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours	779 393	82.41	1 300 767	154.16	521 374	40.08
Créances clients et comptes rattachés	58 876	6.23	195 720	23.20	136 844	69.92
Autres créances	18 537	1.96	9 929	1.18	8 608	86.70
Comptes de régularisation						
ACTIF CIRCULANT	856 806	90.59	1 506 416	178.53	649 610	43.12
Fournisseurs et comptes rattachés	383 566	40.56	1 102 944	130.72	719 379	65.22
Autres dettes	298 466	31.56	300 021	35.56	1 555	0.52
Comptes de régularisation						
DETTES D'EXPLOITATION	682 031	72.11	1 402 965	166.27	720 934	51.39
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	174 775	18.48	103 451	12.26	71 324	68.95
Disponibilités	108 741	11.50	178 606	21.17	69 865	39.12
Concours bancaires courants						
TRESORERIE NETTE	108 741	11.50	178 606	21.17	69 865	39.12

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12
RESULTAT NET COMPTABLE	59 489	32 374
± Non flux d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	13 809	17 318
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif	13 809	17 318
Subventions d'investissements virées au résultat		
= Capacité d'autofinancement	73 298	49 692
- Prélèvements		
= Autofinancement disponible	73 298	49 692
+ Variation du B.F.R.	777 368	103 451
= Trésorerie d'exploitation	850 666	53 759
+ Ressources		
Cessions d'immobilisations	163 496	98 747
Augmentation des capitaux propres		
Augmentations des comptes courants d'associés	71 206	9 838
Augmentations des dettes financières	234 702	108 585
Subventions reçues		
- Emplois		
Acquisitions d'immobilisations	1 426	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres	3 515	9 838
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés	52 468	
Remboursements des dettes financières	50 378	9 838
= Variation de trésorerie	1 081 853	44 988
+ Trésorerie initiale	178 606	
TRESORERIE FINALE	1 260 459	44 988

ATTENTION : Ecart entre Variation du fonds de roulement et Utilisation de la variation du fonds de roulement

RATIOS

	31/12/2023	12 mois	31/12/2022	12 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
ROTATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES				
Stock matières premières + Stock de marchandises x nbre jours de l'exercice	779 393	96.18	1 300 767	173.82
<u>Matières premières consommées + Coût d'achat des marchandises vendues</u>	2 917 114		2 694 071	
<i>Ce ratio vous renseigne sur le nombre moyen de jours pendant lesquels les stocks restent dans l'entreprise. Il doit vous aider à définir votre politique d'achats.</i>				
CREDIT MOYEN CONSENTI AUX CLIENTS				
Clients et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice	58 876	6.07	195 720	22.71
<u>Chiffre d'affaires TTC</u>	3 492 484		3 102 085	
<i>Il s'agit de la durée moyenne d'encaissement des créances clients. Il doit être comparé au crédit pratiqué par vos concurrents et à celui que vous avez fixé comme objectif.</i>				
CREDIT MOYEN OBTENU DES FOURNISSEURS				
Fournisseurs et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice	383 566	50.21	1 102 944	123.79
<u>Achats et charges externes TTC</u>	2 749 928		3 207 533	
<i>Il s'agit de la durée moyenne de règlement des dettes fournisseurs. Il doit être comparé aux conditions d'achats généralement obtenues.</i>				
RATIO DE SOLVABILITE A COURT TERME				
Créances à moins d'un an + Disponibilités	186 154	0.23	384 255	0.23
<u>Dettes à moins d'un an</u>	802 822		1 644 519	
<i>Ce ratio indique si l'entreprise est apte à faire face à ses dettes à court terme.</i>				
RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE				
Capitaux propres	190 610	0.22	131 121	0.08
<u>Dettes</u>	853 172		1 644 519	
<i>Ce ratio indique comment a été financée votre entreprise. Il mesure la part des fonds que vous avez apportés par rapport aux fonds que vous avez empruntés.</i>				

RATIOS DE RENTABILITE ET DE STRUCTURE

	31/12/2023	12 mois	31/12/2022	12 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
RENTABILITE FINANCIERE				
Résultat net	59 489		32 374	
<u>Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)</u>	131 121	45.37	98 747	32.79
<i>Ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les propriétaires ou actionnaires de l'entreprise et peut être comparé avec d'autres placements, compte tenu des risques correspondants.</i>				
RENTABILITE ECONOMIQUE BRUTE				
Excédent brut d'exploitation	89 714		28 997	
<u>Immobilisations nettes + BFR</u>	253 009	35.46	194 068	14.94
<i>Ce ratio détermine l'aptitude de l'entreprise à utiliser au mieux les moyens économiques nécessaires en immobilisations et besoins en fonds de roulement.</i>				
POIDS DES FRAIS FINANCIERS				
Frais financiers nets	599		354	
<u>Excédent brut d'exploitation</u>	89 714	0.67	28 997	1.22
<i>Ce ratio mesure la part de profit global que l'entreprise doit consacrer à la rémunération des capitaux empruntés. Il constitue souvent un indicateur significatif et précoce des difficultés.</i>				
COUVERTURE DES CAPITAUX INVESTIS				
Ressources stables	361 751		372 675	
<u>Immobilisations nettes + BFR</u>	253 009	142.98	194 068	192.03
<i>Ce ratio explique la manière dont l'entreprise finance par des ressources stables (capitaux propres et emprunts) des emplois fixes (immobilisations et besoins en fonds de roulement). Ce ratio doit se rapprocher de 100 %.</i>				
TAUX D'ENDETTEMENT				
Endettement global + c/c associés	171 141		241 554	
<u>Capitaux propres</u>	190 610	89.79	131 121	184.22
<i>Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise à l'égard des tiers prêteurs, qui conjugué au coût des capitaux empruntés a une influence directe sur la rentabilité financière à travers l'effet de levier.</i>				
CAPACITE DE REMBOURSEMENT				
Capacité d'autofinancement	73 298		49 692	
<u>Endettement financier global</u>	50 378	145.49	70 162	70.82
<i>Ce ratio détermine les possibilités théoriques de remboursement des dettes financières grâce à la capacité d'autofinancement de l'entreprise.</i>				

33

SAS 17 AUTO SPORT

10 RUE GUSTAVE EIFFEL

17200 ST SULPICE DE ROYAN

AUTRES ETATS

AUDIENCE ATLANTIQUE

4 RUE JEAN MONNET

17110 ST GEORGES DE DIDONNE

05 46 05 28 55

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21100000 TERRAINS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	TERRAIN VAUX SUR MER	74 000.00	010721	N 0,00				74 000.00	

Compte : 21310000 CONSTRUCTION BATIMENTS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00002 000	CONSTRUCTION MAISON POE RAVA / VAUS SUR MER	330 927.68	010721	L 4,00	6 673.00		6 673.00	324 254.68	
00003 000	AMENAGEMENTS EXTERIEURS/PLANTATIONS/ ALLEE / CLOTURE	11 264.18	310821	L 4,00	152.00		152.00	11 112.18	

Compte : 21840000 MOBILIER

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00004 000	CUISINE ELECTROMENAGER	6 235.83	010721	L 14,29	450.00		450.00	5 785.83	
00005 000	MEUBLES DIVERS	8 290.50	010721	L 20,00	836.00		836.00	7 454.50	
00006 000	MATERIEL TV	2 483.98	010721	L 20,00	251.00		251.00	2 232.98	

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
433 202.17								433 202.17

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
8 362.00						8 362.00		

! en fin de ligne : Immobilisation non totalement amortie ne comportant pas d'amortissement sur l'exercice.

CO
BJ